

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Interdiction de faire des feux à ciel ouvert même avec **un foyer muni d'un pare-étincelle**

Sainte-Julienne, mardi 18 mai 2021 – L'indice de danger d'incendie de la SOPFEU indique TRÈS ÉLEVÉ dans notre région aujourd'hui. La chaleur élevée des prochains jours et la sécheresse des dernières semaines obligent le Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne à suspendre l'émission de permis pour feu à ciel ouvert. Par cet avis, il est également **interdit de faire des feux avec un foyer muni d'un pare-étincelle**, et ce, à **compter de demain et jusqu'à nouvel ordre**. Une simple étincelle peut causer rapidement un feu de broussaille et occasionner des dommages considérables.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit respectée. Merci de respecter cet avis de prévention.

- 30 -

Source :
Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7191
www.sainte-julienne.com